

FICHE DE RENSEIGNEMENTS



NOM :

PRÉNOM :

DOMICILE :

CP :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

DATE DE NAISSANCE :

VOUS ÊTES DÉTENTEURS D'UN PASS PARTOUT AU TLR : oui non

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI : oui non

VOUS ÊTES INTERESSÉS POUR SUIVRE UN ATELIER (vous pouvez cocher plusieurs cases) :

De musique

De chant

De marionnette

Le Théâtre de La Renaissance propose chaque saison des ateliers de pratique amateur, dans les domaines du théâtre et de la musique, destinés à tous les publics. Ces activités pratiquées dans un cadre collectif sont encadrées par un ou plusieurs professionnels et ont pour objectif final la présentation au public. Elles ne peuvent s'inscrire dans le champ professionnel.

Cette volonté d'accompagner la pratique sous toutes ses formes et de valoriser des groupements d'artistes amateurs s'inscrit dans la cadre de la convention de partenariat signée le 5 septembre 2015 entre l'État, la Région Rhône-Alpes-Auvergne et la Ville d'Oullins. Cette convention définit les missions du Théâtre en tant que Scène conventionnée d'intérêt national Art et Création pour le théâtre et la musique.

Toutes les personnes inscrites participeront au projet *La Migration du saumon (ou l'impossible retour)* qui se déroulera dans les salles du Théâtre de La Renaissance.

Le Théâtre de La Renaissance précise dans la présente charte les modalités de participation aux activités destinées au public amateur pour la partie se déroulant dans ses locaux :

- L'âge minimum requis est de 18 ans,
- L'amateur choisit librement de participer à l'atelier et cela, en tant que bénévole
- L'amateur souscrit à une assurance de responsabilité civile couvrant son activité. Les effets personnels sont placés sous la seule responsabilité de leur propriétaire
- L'amateur respecte les salles et le matériel laissés à disposition pour les répétitions et se conforme aux règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement

AUTORISATION DE CESSIION DE DROIT À L'IMAGE D'UNE PERSONNE MAJEURE

- L'amateur autorise le Théâtre de La Renaissance à effectuer, à titre gracieux et dans le seul but de valoriser les pratiques artistiques amateurs des prises de vue (photographies et/ou vidéographies), pendant toute la durée du projet. En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, j'autorise le Théâtre de La Renaissance à fixer, reproduire et communiquer au public les prises de vues effectuées pour la promotion de ses actions culturelles et pour sa communication sur tous supports : réseaux de communication électroniques ou publications papier, en tous formats, par tous modes et procédés, sans limitation de zone géographique, pour une durée de 20 ans.
- Le Théâtre de La Renaissance s'engage à veiller à la qualité des supports et réseaux de diffusion, au contenu des messages et au traitement des documents utilisés.

L'amateur reconnaît avoir lu les conditions susmentionnées.

Nom, prénom

Fait à

Le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)